



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 6 décembre 1996 — N° 64

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

6 décembre 1996

6 décembre 1996

Le vendredi 6 décembre 1996

N° 64

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

n° 82 Loi reportant l'élection générale de 1996 à la Ville de La Baie.

La motion est adoptée.

n° 83 Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Dépôt de rapports de commissions

M. Sirros (Laurier-Dorion) dépose:

6 décembre 1996

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 3, 4 et 5 décembre 1996, a tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 50, Loi sur la Régie de l'énergie.

(Dépôt n° 546-961206)

Mme Delisle (Jean-Talon), au nom de Mme Bélanger (Mégantic-Compton), dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 4 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 72 Loi modifiant les lois constitutives des communautés urbaines et d'autres dispositions législatives — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 547-961206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine) dépose:

Copie d'un communiqué signé par Mme Laurentine Beauchamps, présidente du Comité de relance de l'usine de Newport, concernant la réouverture de cette usine.

(Dépôt n° 548-961206)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 229, 235 et 244 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques sur le projet de loi n° 79, Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, à compter du 28 janvier 1997;

QUE les mémoires soient reçus au secrétariat des commissions au plus tard le 20 janvier 1997;

6 décembre 1996

QUE le ministre du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Malavoy (Sherbrooke) propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la journée du 6 décembre commémorant les événements de l'École polytechnique et condamne toute violence faite aux femmes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À l'invitation de M. le Président, l'Assemblée observe un moment de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 75, Loi modifiant la Loi sur les décrets de convention collective;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi de police et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 242, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, et le projet de loi n° 225, Loi modifiant la Charte de la Ville de Hull;

6 décembre 1996

—la Commission de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 212, Loi concernant Champlain Regional College of General and Vocational Education, et le projet de loi n° 235, Loi modifiant la Loi concernant la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Delisle (Jean-Talon) dépose:

Une lettre, en date du 5 décembre 1996, adressée à M. Lucien Bouchard, premier ministre du Québec, par Mme Jacinthe B. Simard, présidente de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec, concernant une augmentation du fardeau fiscal des municipalités, ainsi que copie d'un fac-similé adressé à la présidente de l'UMRCQ par la secrétaire-trésorière de la municipalité de Dudswell et une affiche.

(Dépôt n° 549-961206)

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 65, Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

6 décembre 1996

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, au nom de M. Bégin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 62, Loi modifiant le Code des professions concernant les comités de discipline des ordres professionnels, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À la demande de M. Brouillet, vice-président, M. Bergman (D'Arcy-McGee) retire certains propos non parlementaires.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

Adoption

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que le projet de loi n° 42, Loi concernant l'harmonisation au Code civil du Québec de certaines dispositions législatives d'ordre fiscal, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

À 12 h 54, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 07.

6 décembre 1996

Adoption du principe

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 66, Loi instituant le Fonds de gestion des départs assistés, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 66 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 66 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion d'amendement de M. Mulcair (Chomedey), proposant que soit reportée l'adoption du principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives.

À 18 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 01.

6 décembre 1996

Adoption du principe

Sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation, le débat sur la motion d'amendement de M. Mulcair (Chomedey), proposant que soit reportée l'adoption du principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives, est ajourné.

Adoption

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que le projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 54 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 65, Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code, soit maintenant adopté.

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

Après débat, cette motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 77 en annexe)

Pour: **39** Contre: **17** Abstention: **0**

Motions du gouvernement

L'Assemblée reprend le débat sur la motion présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, à la séance du 28 novembre 1996. Cette motion se lit comme suit:

QUE la Commission des institutions, à qui a été confiée l'étude détaillée du projet de loi n°

6 décembre 1996

130, Loi sur la justice administrative, mette fin à ses travaux quant à ce mandat dès l'adoption de la présente motion et fasse rapport au moment prévu de la période des affaires courantes de la séance qui suit celle au cours de laquelle aura été adoptée la présente motion.

À la fin de son intervention, M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 78 en annexe)

Pour: **22** Contre: **38** Abstention: **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de clôture présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement.

À minuit, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au lundi 9 décembre 1996, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, proposant l'ajournement du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 65, Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code:

(Vote n° 77)

6 décembre 1996

POUR - 39

Barbeau	Boisclair	Gaulin	Paré
Baril	Brien	Jolivet	Rioux
(Berthier)	Campeau	Jutras	Rivard
Beaulne	Carrier-Perreault	Lachance	Saint-André
Beaumier	Charest	Landry	Signori
Bégin	Côté	(Bonaventure)	Simard
Bélanger	Désilets	Laprise	(La Prairie)
(Anjou)	Deslières	Léonard	Simard
Bertrand	Dion	Malavoy	(Richelieu)
(Charlevoix)	Dionne-Marsolais	Marois	Trudel
Bertrand	Doyer	Morin	Vermette
(Portneuf)	Garon	(Nicolet-Yamaska)	

CONTRE - 17

Bergman	Gautrin	Kelley	Poulin
Bordeleau	Gauvin	Laporte	Sirros
Cherry	Gobé	Loiselle	
Copeman	Houda-Pepin	Ouimet	
Farrah	Johnson	Paradis	

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine) proposant l'ajournement du débat sur la motion de clôture présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, à la séance du 28 novembre 1996:

(Vote n° 78)

POUR - 22

Bergman	Cherry	Delisle	Gobé
Bordeleau	Copeman	Farrah	Houda-Pepin
Bourbeau		Gautrin	
Chagnon		Gauvin	

6 décembre 1996

Kelley	Parent
Laporte	Poulin
Loiselle	Sirros
Maciocia	Vaive
Ouimet	
Paradis	

CONTRE - 38

Barbeau	Campeau	Jutras	Rivard
Beaulne	Carrier-Perreault	Lachance	Saint-André
Beaumier	Charest	Landry	Signori
Bégin	Côté	(<i>Bonaventure</i>)	Simard
Bélanger	Désilets	Laprise	(<i>La Prairie</i>)
(<i>Anjou</i>)	Deslières	Léonard	Simard
Bertrand	Dion	Malavoy	(<i>Richelieu</i>)
(<i>Charlevoix</i>)	Dionne-Marsolais	Marois	Trudel
Bertrand	Doyer	Morin	Vermette
(<i>Portneuf</i>)	Garon	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Boisclair	Gaulin	Paré	
Brien	Jolivet	Rioux	

ABSTENTION - 0

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.